



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA

EDITION 2024

ARTICLE 1 – SURFACE DE COMPETITION

L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun obstacle.

L'aire de compétition doit avoir une grandeur suffisante pour permettre un déroulement du kata sans interruption.

ARTICLE 2 – TENUE OFFICIELLE

Arbitres

- Blazer bleu marine
- Chemise blanche à manches longues ou courtes
- Cravate
- Pantalon gris clair uni
- Chaussons noirs d'arbitrage
- Sifflet avec cordon blanc

Le port de bijoux (montres, bracelets, boucles d'oreilles...) n'est pas autorisé.

En fonction des conditions climatiques, le corps arbitral sera autorisé à retirer la veste.

Compétiteurs

- Karaté-gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue
- Les femmes doivent porter un tee-shirt blanc uni sous la veste du karate-gi. Pour les hommes le tee-shirt n'est pas autorisé.

Le port de tous bijoux est formellement interdit.

ARTICLE 3 – L'EQUIPE D'ARBITRAGE

- 1) L'arbitrage comprend 1 juge central puis 2 ou 4 juges.
- 2) La table de l'aire de compétition est composée : d'un marqueur et de l'arbitrator.
- 3) Le responsable de l'arbitrage supervise le déroulement de la compétition.

ARTICLE 4 - CONTROLE DES PASSEPORTS

- 1) Aucune inscription ne sera prise sur place
- 2) Le contrôle du passeport est effectué sous la surveillance de l'arbitre responsable de la compétition.
- 3) Au contrôle du passeport sportif, **document obligatoire**, présenté personnellement par le compétiteur, qui devra être correctement et complètement renseigné, il sera vérifié l'autorisation parentale pour les mineurs.
- 4) Aucun surclassement n'est autorisé.



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA

ÉDITION 2024

ARTICLE 5 – DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

☛ Procédure

Les compétiteurs se présentent aux abords du tatami, l'un avec la **ceinture rouge (AKA)**, l'autre avec la **ceinture bleue (AO)**.

Ils saluent les juges puis se saluent respectivement.

AKA se place au centre, salue, annonce clairement le nom de son kata et le réalise.
A la fin du kata **AKA** salut, se retire et cède sa place à **AO** qui procède de la même manière.

☛ Jugement

A l'issue du kata de **AO**, les deux compétiteurs se postent aux abords du tatamis.

Le juge central demande la décision en prononçant « HANTEI » puis donne deux coups de sifflet.

Tous les juges (3 ou 5) lèvent leur drapeau (**AKA** ou **AO**) en même temps pendant environ **5 secondes**. Le juge central donne à nouveau un coup de sifflet et les juges abaissent leur drapeau. Le compétiteur qui a la majorité des voix est déclaré vainqueur. Il ne peut y avoir égalité.

☛ Disqualification

Si un des juges constate une faute dans le kata, il se signale en faisant tourner le drapeau de la couleur du compétiteur qui a effectué une erreur.

Le juge central fait appel à tous les juges et ils décident ou non de la disqualification du compétiteur.

Si tel est le cas, le juge central croise ses drapeaux en direction du compétiteur ayant commis la faute et désigne le vainqueur en levant son drapeau dans sa direction.

ARTICLE 6 – CRITÈRES DE JUGEMENT

Évaluation

Exécution du kata	
1) Forme correcte	En accord avec les standards de l'école Uechi-ryu
2) Exécution technique	- Posture - Techniques - Mouvements de transition



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA

EDITION 2024

	- Temps de synchronisation - Respiration correcte - Concentration (Kimé) - Difficultés techniques
3) Exécution sportive	- Force - Vitesse - Rythme - Relâchement

Disqualification

- 1) Exécution du mauvais KATA ou annoncer le mauvais KATA.
- 2) Ne pas saluer au début et à la fin de l'exécution du kata.
- 3) Une pause ou un arrêt de l'exécution perceptible pendant plusieurs secondes.
- 4) Ingérence avec les fonctions des juges (contact avec un juge ou juge contraint de bouger).
- 5) Chute de la ceinture pendant l'exécution du kata.
- 6) Manquement des instructions du juge central ou mauvaise conduite.

Fautes

- 1) La moindre perte d'équilibre
- 2) L'exécution d'un mouvement incorrect ou incomplet
- 3 Des mouvements asynchrones, comme l'exécution d'une technique avant que la transition corporelle ne soit complète ou des respirations incorrectes.
- 4) L'utilisation de signaux audibles ou des théâtralités, comme taper le pied, claquer la poitrine, les bras ou le karate-gi....
- 5) La ceinture se desserre tellement qu'elle se détache des hanches pendant l'exécution.
- 6) Gaspiller le temps, y compris par des déplacements prolongés ou des pauses prolongées avant le début de l'exécution d'un mouvement.



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA

EDITION 2024

ARTICLE 7 – CHOIX DES KATA

Poussin à Senior Kyu

Les compétiteurs de ces catégories, sont autorisés à n'exécuter que 2 kata de leur liste durant toute la compétition. Néanmoins, ils ont pour obligation d'alterner à chaque tour. Ils peuvent présenter en finale le kata qu'ils ont réalisé au tour précédent.

Senior Dan

Les compétiteurs de cette catégorie, doivent présenter un kata différent de leur liste à chaque tour ainsi qu'en finale.

Explication

Le nombre de kata requis dépend du nombre de compétiteurs :

<i>Nombre de compétiteurs</i>	<i>Nombre de kata requis</i>
33 - 64	6
17 - 32	5
9 - 16	4
5 - 8	3
4	2

ARTICLE 8 – CONTESTATIONS ET RÉCLAMATIONS

1) Un compétiteur ne peut contester la décision de l'arbitre. En cas de désaccord motivé, une réclamation doit être présentée au responsable de l'arbitrage, par l'entraîneur ou le responsable du technicien.

2) En cas de difficulté à rendre un jugement sur la base des articles du règlement, ou en cas de problèmes imprévus dans son application, la commission arbitrale se concertent pour prendre une décision.

ARTICLE 9 – COACHING

Le coaching n'est pas autorisé.



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA

ÉDITION 2024

ARTICLE 10 – LISTE DES KATA PAR CATÉGORIE

LISTE DES KATA UECHI-RYU		
POUSSIN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	
PUPILLE (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	
BENJAMIN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	
MINIME (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	- SEICHIN
CADET (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	- SEICHIN - SEISAN
JUNIOR (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN	- SEISAN - SEIRYU
SENIOR KYU (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	- SEICHIN - SEISAN
SENIOR DAN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN	- SEISAN - SEIRYU - KANCHIN - SANSEIRYU